

L'EPFNA fait don de trois véhicules à la PRAM

L'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) a fait don pour la première fois de trois véhicules de société à la Plateforme Régionale d'Accès à la Mobilité (PRAM) ce jeudi 17 décembre 2020. L'association niortaise collecte des dons de véhicules d'occasion, les fait remettre en état par son réseau de cinq garages solidaires et les revend à bas prix à des personnes en difficulté socioprofessionnelle, en Nouvelle-Aquitaine. L'enjeu est de permettre à ces personnes de trouver, de retrouver ou de conserver un emploi.

Poitiers, le 17 décembre 2020 – « Pas de voiture, pas d'emploi, pas d'emploi, pas de voiture ». C'est un frein majeur au retour à l'emploi notamment en zone rurale. C'est de ce constat qu'est née la PRAM en 2014. Reconnue d'intérêt général, l'association collecte des véhicules auprès de particuliers,



entreprises ou collectivités et permet à des personnes en situation de précarité en Nouvelle-Aquitaine de bénéficier d'un véhicule à bas coût. L'objectif est de faciliter la mobilité des personnes en recherche d'emploi. L'EPFNA a souhaité soutenir cette action en faisant un don de trois véhicules en parfait état à l'association niortaise. Une Peugeot 208 affichant 82 017 km et deux Renault Mégane Berlins avec respectivement 73 897 km et 110 000 km aux compteurs.

Ce jeudi 17 décembre 2020, Madame Carine Bonnard, secrétaire générale de l'Établissement, a remis les clés des trois véhicules au président de l'association Monsieur Thierry Picaud. Pour Carine Bonnard « *cette donation s'inscrit pleinement dans la démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)* ».

Carine Bonnard, secrétaire générale de l'EPFNA remet les clés des trois véhicules à Thierry Picaud, président de la PRAM, jeudi 17 décembre 2020 au siège de l'EPFNA boulevard du Grand Cerf à Poitiers.

À propos de l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA)

L'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) achète et reconvertit du foncier (nu ou bâti) pour accompagner les projets des collectivités territoriales. Son action permet aux opérateurs publics ou privés d'acquérir des fonciers prêts à aménager, à des conditions économiques acceptables, pour la réalisation de projets de nature variée (logement, économie, environnement). L'Établissement facilite l'aménagement ultérieur des terrains par des travaux préparatoires (désamianter, dépolluer, ou démolir) mais il ne réalise aucuns travaux d'aménagement (ni voirie, ni construction, ni réhabilitation). Les leviers d'intervention de l'EPFNA, tant en conseil qu'en intervention foncière, accélèrent la mise en œuvre des projets. Ils permettent de prévenir le risque technique, juridique et financier pour les collectivités.

Contact presse :

Charlotte Couvertier, chargée de communication EPF de Nouvelle-Aquitaine
charlotte.couvertier@epfna.fr – 05 49 62 63 75
www.epfna.fr